

Réponse à une consultation 21.11.2024

Exploitation de centrales de réserve en cas de pénurie d'électricité: position d'economiesuisse

Les centrales de réserve sont une solution judicieuse en cas de pénurie d'électricité. Le recours à ces centrales est extrêmement important et doit être clairement défini. Les centrales de réserve doivent être utilisées de manière que la population et l'économie suisses subissent le moins de dommages possible. Les mesures telles qu'interdictions, restrictions de consommation et contingentements ont des conséquences importantes, entre autres sur le plan financier, qu'il convient d'éviter par tous les moyens. Aussi le recours aux centrales de réserve doit-il impérativement précéder des mesures aussi radicales. Il convient ainsi de commencer par activer ces centrales avant de mettre à l'arrêt les escalators, les piscines, les saunas et autres. Nous mettons en place ces centrales coûteuses afin de pouvoir éviter des mesures incisives en cas de pénurie.